RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

« 88 BIS »
Société par action simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 avenue de Royat
63 400 Chamalières
889 608 774 RCS Clermont-Ferrand

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 25 juin,
A 10 heures,

Les Associés délibèrent sur l'ordre du jour suivant:
- Rapport de gestion du Président et approbation des comptes du 31 décembre 2024,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Poursuite de l'activité,
- Conventions réglementées.

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes du 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En outre, les Associés donnent au Président quitus de l'exécution pour son mandat pour l'exercice écoulé.

Les Associés prennent acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés décident d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à -29 894 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	-29 894 euros
Affectation :	
Au compte « Autres réserves »	-23 238 euros
Au compte « Report à nouveau »	-6 656 euros

Conformément à la loi, les Associés prennent acte d'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés, connaissance prise du fait que compte tenu de l'affectation prise du déficit de l'exercice clos, les capitaux propres de la Société sont négatifs à hauteur de -5 556 euros, décident de la poursuite de l'exploitation et qu'il n'y a pas lieu à la dissolution anticipée de la Société.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés, après avoir entendu le rapport du Président, déclare qu'aucune convention visée par l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

De tout ce que dessus, il a été dressé un procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par les Associés.

Charles GAUTHIER

Président

[redacted]

er.com

/ 6831Z

de 16/07/25
Comptes certifiés conformes
sur originale

88 BIS
3 av. de royat -
63400 Chamalières
07.49.85.40.98
contact@88bisimmobilier.com
siret : 88960877400010 / 6831Z

2025

① **BILAN – ACTIF**

DGFiP N° 2050-SD 2024

cerfa
N° 15949 * 06

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	88 BIS Immobilier — Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	3 avenue de Royat 63400 CHAMALIERES
SIRET	88960877400010
Durée de l'exercice en nombre de mois*	12
Durée de l'exercice précédent *	12

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2024 Net 3
Capital souscrit non appelé		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 268	AO 311	956
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	10 701	AU 6 057	4 644
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	48	CV	48
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	810	BI	810
TOTAL (II)		BJ	12 827	BK 6 368	6 459
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	26 750	BY	26 750
	Autres créances (3)	BZ	583	CA	583
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	10 790	CG	10 790
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	1 150	CI	1 150
	TOTAL (III)	CJ	39 272	CK	39 272
	Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW			
	Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM			
	Écarts de conversion actif * **(VI)**	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	52 099	1A 6 368	45 731

Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP	810	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2025

② **BILAN – PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	88 BIS	Néant ☐ *

| | | |

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFiP N° 2052-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er FXFMPI AIRF DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	88 BIS	Néant ☐ *

				Exercice N					
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue	Biens *	FD		FE		FF		
		Services *	FG	129 833	FH		FI	129 833	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	129 833	FK		FL	129 833	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	4 000	
	Autres produits (1) (11)						FQ	17	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	133 850	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6*bis*) *						FW	137 972	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	983	
	Salaires et traitements *						FY	12 340	
	Charges sociales (10)						FZ	8 853	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements(dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *	HS			GA	2 432	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	27	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	162 607	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							GG	(28 757)	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 137	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	1 137	
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)							GV	(1 137)	
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)							GW	(29 894)	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2025

④ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFiP N° 2053-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	88 BIS	Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	133 850
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	163 744
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)		HN	(29 894)

RENVOIS			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	10 945
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
(6*bis*) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 *bis* du CGI)		HX	
(6 *ter*) Dont	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies* du CGI)	RC	
	- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 *quinquies* D du CGI)	RD	
(9) Dont transfert de charges		A1	4 000
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6 / Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2025